

Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne

14, rue de Beauce 41600 Lamotte-Beuvron.

2 02.54.88.25.70

www.grahs.1901.org

≥ grahsologne@orange.fr

Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne.

Siège social: 14, rue de Beauce, 41600 Lamotte-Beuvron;

Antenne du Cher : 14 rue des Halles, 18410 Brinon-sur-Sauldre ; Antenne du Loiret : 25, avenue de la

Mouillère, 45100 Orléans

Association Loi 1901- N° SIRET: 451 596 050 00018 - Code APE / NAF: 913E -

trimestriel: ISSN 0248-6253 - Commission paritaire des publications et agences de presse: 0420 G 86349

Assemblée Générale tenue le samedi 16 février 2019

La séance est ouverte à 14 heures 35. 50 membres et 3 invités sont présents, 92 adhérents qui se sont excusés ont envoyé leurs pouvoirs.

Remerciements à Mme Marie-Ange Coutant représentant M. Pascal Bioulac, Vice-président du Conseil départemental de Loir-et-Cher et Maire de Lamotte-Beuvron, aux autres élus, aux présidents ou représentants des associations et à tous ceux qui nous ont fait l'honneur de venir à notre AG.

Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2018.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Les exposés sur la partie administrative de notre Assemblée générale seront aussi réduits que les années précédentes pour permettre de présenter les activités et les projets 2019, année anniversaire pour le GRAHS car nous célébrons les 40 ans de notre association et les 10 ans de notre salon « Le Printemps des Livres en Sologne ».

Rapport moral et d'activité

Présenté par Bernard Heude, président, il est illustré par la projection d'un diaporama.

1) L'Administration

Les faits marquants dans l'administration de notre association en 2018 ont été les suivants :

- a) <u>L'Assemblée générale</u> de notre association s'est tenue le 10 février 2018, avec une belle participation qui a profité de l'exposé de Micheline Cuénin sur la parution toute récente de son ouvrage historique sur La Ferté-Saint-Cyr (1870-1940). Est à noter la présence de nombreux édiles et présidents d'associations. Cette AG s'est terminée autour d'un verre, un grand moment d'échanges amicaux.
- b) <u>Le Conseil d'administration</u> s'est réuni 4 fois dans l'année, le bureau une à deux fois par mois et les équipes, toutes les semaines. Je rappelle qu'elles sont composées d'administrateurs et de divers membres actifs aux compétences variées. Je salue avec plaisir la venue de Violette Pigeon qui s'est investie à fond dans la comptabilité, Claudine Petat et de Daniel Boissay.
- c) <u>Le nombre d'adhérents</u>: en 2018, le nombre d'adhérents a fait un bon, passant de 355 en 2017 à 399 en 2018. Prochain objectif: les 500 adhérents.
- d) Des subventions ont été accordées en 2018 par
- Le Conseil régional, présidé par François Bonneau, que je remercie chaleureusement et qui, par un Contrat Cap'Asso, contribue à la paye de notre directeur-coordinateur, Frédéric Auger.
- *Loir-et-Cher*: les subventions du Conseil départemental ont été reconduites et nous remercions son président, Nicolas Perruchot, ainsi que Isabelle Gasselin, vice-présidente, et Pascal Bioulac, vice-président, qui ont soutenu notre dossier.
- *Loiret* : l'aide du Conseil départemental a été renouvelée pour nos publications des bulletins. Nous remercions son président Marc Gaudet, et les conseillers Anne Gaborit et Frédéric Néraud de leur soutien.
- Cher: le Conseil départemental nous a renouvelé son aide pour 2018 et nous remercions son président, Michel Autissier.
- DRAC Centre : l'aide a été renouvelée en 2018, pour la publication d'un numéro spécial sur le thème « Artistes et œuvres de Sologne ». Nous remercions Michèle Prévost, Conseillère du Service du livre et lecture, qui est toujours à notre écoute.
- Nos remerciements vont également aux membres des services administratifs de la Culture des instances citées ci-dessus et qui font le suivi de nos dossiers.
- La municipalité de Lamotte-Beuvron :
- Il faut souligner le soutien de Pascal Bioulac et des membres du conseil municipal que nous remercions pour la subvention accordée en 2018. Rappelons qu'avec la municipalité, les partenariats sont nombreux : mise à notre disposition du local du siège de notre association, conférences dans le cadre du PACT, prêt de la salle des fêtes pour notre « Printemps des livres », Forum des assos, interventions dans les écoles, 150 élèves ont une visite guidée des expositions qui accompagnent le PDL 2018
- *Diverses municipalités solognotes* nous soutiennent et nous remercions chaleureusement celles qui ont répondu favorablement : Brinon-sur-Sauldre, Chaumont-sur-Tharonne, Contres, La Ferté-Imbault, La Ferté-Saint-Cyr, La Marolle-en-Sologne, Lamotte-Beuvron déjà citée, Ligny-le-Ribault, Méhers, Nouan-le-Fuzelier, Neung-sur-Beuvron, Pierrefitte-sur-Sauldre, Pruniers-en-Sologne, Selles-Saint-Denis, Vouzon. Je me permets de relancer un appel à celles qui pourraient rejoindre cette liste.

e) Autofinancement.

Les demandes de subvention ne font que compléter l'effort important des membres actifs, pour que notre auto-financement soit le plus élevé possible. Le GRAHS est présent sur un grand nombre de manifestations culturelles, pour se faire connaître, nouer des contacts avec les visiteurs, vendre nos bulletins, faire de nouvelles adhésions et recueillir des informations qui seront la source de nouvelles recherches historiques. Les dépôts de nos bulletins dans nos points de vente sont régulièrement approvisionnés par certains de nos membres qui y consacrent beaucoup de temps. Ces entrées s'ajoutent aux abonnements et aux conférences facturées. Quant aux dépenses, je peux vous dire qu'elles sont toujours autant contenues.

f) L'équipe de travail

Je tiens à remercier publiquement et chaleureusement toute l'équipe de bénévoles animée par Frédéric Auger qui mérite bien son titre de directeur-coordinateur du GRAHS.

Le grand chantier pour la recherche des mots clés dans les articles contenus dans nos bulletins de ces 10 dernières années, puis la mise en forme des tables s'est déroulée dans la convivialité d'une belle équipe motivée. La finalité est l'alimentation de la base Zotero et la possibilité informatique d'alimenter ces tables au fur et à mesure de la parution de nos prochains bulletins pour que dans 10 ans le travail n'ait pas besoin d'être aussi soutenu qu'en 2018. Les tables sont parues et vous pouvez réserver ce bulletin spécial dès aujourd'hui. Il sera à votre disposition au Printemps des Livres.

2) L'accueil et le domaine de la recherche

Les permanences, tenues dans notre local une fois par semaine (le lundi), et les rendez-vous individuels, continuent à faire l'objet de nombreuses rencontres avec des passionnés de l'histoire de la Sologne, dont des étudiants.

Les recherches personnelles et collectives de nos membres se poursuivent. Citons sans exhaustivité celles de Frédéric Auger, Daniel Boissay, Julie Brossier, Jean-Claude Couvret, Bernard Foix, Roger Golot, Bernard Heude, Joël Lépine, Laurent Leroy, Florent Mercey, Éric Millet, Christian Poitou, Bertrand Sajaloli. Nous pouvons citer également Marie-Dominique Augustin, Cécile Bellir, Claudine Petat et Chantal Pousse qui travaillent sur différents sujets.

3) La publication de nos bulletins

En 2018, les bulletins *La Sologne et son passé* n° 74 à 77 ont été publiés. Vous vous êtes rendu compte de la variété des thèmes des articles, dont les sujets s'étalent du XVIe au XXe siècles, de la Sologne de Loir-et-Cher à celle du Cher et du Loiret. Notre bulletin est la référence en publication historique de notre belle et intéressante région. Merci à ceux d'entre vous qui peuvent faire de nouveaux abonnés et ouvrir des dépôts dans leur commune pour promouvoir le GRAHS. Offrez des abonnements-cotisations à vos amis plutôt qu'une plante ou une confiserie. Il nous faut se fixer un but : atteindre les 400 abonnements (330 en 2018).

4) Expositions

- « Se soigner en Sologne. Les Solognots entre remèdes et croyances »

Cette exposition a été visible en Sologne en 2018 :

- à Lamotte-Beuvron : au PDL en février, aux Nuits de Sologne en septembre
- à La Ferté-Imbault
- à Isdes
- à Mur-de-Sologne
- « Les briqueteries-tuileries de Sologne. Histoires d'hommes et d'établissements qui ont fait de la Sologne un pays de briques ». Cette exposition est désormais gérée par le CD 41

5) Les conférences et visites

Elles sont un des moyens de diffusion de nos connaissances et une expression du rayonnement de notre association. Comme les années précédentes, trois conférences avec leur succès habituel ont été organisées en partenariat avec la mairie de Lamotte, dans le cadre du PACT, avec des horaires modifiés, 18 heures ayant été une bonne formule.

- en septembre, Le cahier de doléances de Saint-André-lès-Cléry, par Daniel Boissay.
- en octobre, Cérabrique, par Julie Brossier
- en novembre, Les animaux dans les soins populaires d'autrefois, par Bernard Heude.

D'autres conférences dans le cadre du GRAHS ont été données en 2018 :

- Se soigner autrefois en Sologne. Les Solognots entre remèdes et croyances, à Saint-Cyr-en-Val, par Bernard Heude (février)
- Napoléon III en Sologne, pour les amis du Musée de Sologne par Bernard Heude (mars)
- Se soigner autrefois en Sologne, Les Solognots entre remèdes et croyances pour les amis du Musée de Sologne par Frédéric Auger (mars)
- Quand les moutons peuplaient la Sologne. Innovations à La Ferté-Imbault, par Bernard Heude (septembre)
- Se soigner autrefois en Sologne, Les Solognots entre remèdes et croyances à Isdes par Frédéric Auger (septembre)
- Sologne insolite, au domaine de La Grande Garenne à Neuvy-sur-Barangeon, par Bernard Heude (octobre)
- Conférences sur les briqueteries de Sologne à la Maison du braconnage à Chaon par Frédéric Auger, Joël Lépine, Jean-Claude Couvret et Eric Millet (octobre)
- Conférences sur les briqueteries de Sologne à Chaumont-sur-Tharonne par Frédéric Auger, Joël Lépine et Jean-Claude Couvret (décembre)

Il faut souligner encore le travail des membres présents lors de ces conférences, organisation, installation technique, vente de bulletins. Merci à eux.

Deux visites ont été organisées. L'une à Orléans, *Le nez en l'air*, visite architecturale, avec Eric Millet comme guide et l'autre à Romorantin de l'exposition Cérabrique avec Julie Brossier qui nous a fait une visite guidée. Nous les remercions tous les deux pour ces moments de qualité et de convivialité.

6) Le Printemps des livres

En 2018, cette manifestation a été couronnée de succès avec la présence de près de 80 exposants et plusieurs centaines de visiteurs.

7) La diffusion dans les médias

En 2018, nous avons veillé à ce que nos manifestations soient bien relayées par la presse. Nous remercions de leur fidélité les correspondants et leurs journaux, Eric Sioux et Christine de Beauchesne de *La Nouvelle République*; Laurence Tarquis, de *La République du Centre*; Frédérique Monnier du *Petit Solognot*. Au mois d'août, nous avons repris notre collaboration estivale avec *La Nouvelle République* pour une série de quatre articles historiques faisant référence à nos bulletins. Comme les années précédentes, les suites ont été positives.

Le site Internet a été remanié par Florent Mercey pour le rendre compatible avec les smartphones. Il continue à être mis à jour régulièrement par Frédéric Auger et Joël Lépine, tout autant que la page Facebook du GRAHS. Si quelqu'un souhaite participer à la vie de ces moyens modernes de diffusion, il sera le bienvenu.

8) Notre participation à des manifestations culturelles

Outre Le Printemps des Livres, à Lamotte-Beuvron (une réalisation du GRAHS) nous avons participé à nombre de manifestations culturelles et animations locales :

- Rencontre du Tourisme en Sologne, à Salbris
- Fête du Printemps à Isdes
- Fête des plantes à Chaon
- Musicalies en Sologne à Pierrefitte-sur-Sauldre
- Forum des associations à Brinon-sur-Sauldre et à Lamotte-Beuvron
- Les Rencontres de la Châtaigneraie à Yvoy-le-Marron
- Les Rendez-Vous de l'Histoire, à Blois,
- Foire de la tarte Tatin à Lamotte-Beuvron
- Nuits de Sologne à Lamotte-Beuvron
- Fête du boudin à Viglain
- Le salon du livre de Souesmes
- Le salon du livre à Orléans, une création de 2018.
- Les marchés de Noël de Brinon-sur-Sauldre, Chaon, La Ferté-Saint-Aubin et Lamotte-Beuvron
- Berdigne-Berdogne à Selles-Saint-Denis

Il faut souligner encore le travail des membres présents lors de ces manifestations avec l'organisation, la tenue du stand, la vente de bulletins, le partage des connaissances avec le public dans un échange mutuel. Ces journées sont un excellent moyen de faire connaître le GRAHS et de mettre en valeur ses activités.

9) Autres remerciements

En plus des remerciements évoqués tout au long du rapport moral et sans être exhaustif, nous associons :

- Les Archives départementales du Cher, de Loir-et-Cher et du Loiret, qui accueillent nos chercheurs avec beaucoup de compétences et de gentillesse.
- Les Maisons de la Presse et divers commerces qui assurent la vente de nos publications.
- Les associations amies avec lesquelles nous travaillons tout au long de l'année. Citons notamment l'UCPS, la Maison des Animations de LB, la Maison du Braconnage, le Groupe de Recherches des Zones Humides (GRZH), SNE, LRS la Ferme de Courcimont, le CAL de Nouan et sa section « Nouan Autrefois », le Comité des fêtes de Lamotte-Beuvron, l'Association du patrimoine de Pierrefitte, d'Isdes et les associations locales de sauvegarde du patrimoine de nombreuses autres communes... Mais aussi les offices de tourisme, les médiathèques, dont celles de Cœur de Sologne, de Val de Sully, les bibliothèques, le Pays de Grande Sologne, le Musée de Sologne et Cérabrique... La liste est longue, que ceux qui ne sont pas cités me pardonnent.
- le Crédit Agricole et le directeur de la Caisse de Lamotte-Beuvron, Richard Doucet.
- Les auteurs qui cherchent et publient.
- Les donateurs de documents, d'ouvrages, d'objets et en numéraire, ainsi que ceux qui nous font part de leurs découvertes et nous mettent sur des pistes de documents et de recherche.
- Les adhérents et les abonnés, dont la fidélité est le meilleur des encouragements.
- Les administrateurs, notre directeur-coordinateur, et les membres de l'équipe du GRAHS qui aimeraient bien avoir plus d'aides, même ponctuelles. Merci à ceux qui se proposeront leurs services.

Soumis au vote, le rapport moral est approuvé.

Rapports financiers de l'année 2017.

Présenté par Marie-Claude Bluteau, trésorière de l'association.

Le compte de résultat 2018

L'année dernière à pareille époque on percevait que cette année 2018 serait en quelque sorte pour les finances de l'association une année charnière, le challenge restant le financement de notre emploi qui permet la poursuite de nos activités dans de bonnes conditions.

Donc, qu'en est-il de cette année 2018 au vu de la présentation des comptes ?

Produits	2018	2017		Charges	2018	2017	
Produits d'exploitation				Charges d'exploitation			
70 - Ventes de marchan, prestations de services	25 632,67 €	28 675,43 €	-11%	60 - Achats de biens de services	34 990,87 €	24 552,34 €	43%
Abonnements	10 582.00 €	8 834.00 €	20%	Bulletins : impression	11 771.11 €	10 767.44 €	9%
Ventes publications (bulletins)	6 559,51 €	6 627,94 €		Ouvrage "brique"	6 791,20 €	0,00€	
Livre en dépôt	471,44 €	1 905,10 €		Livres revente	100,00€	756,00 €	
Conférences :	3 422,60 €	2 994,20 €	14%	expo brique	1 906,00 €	0,00 €	
Recherches sur commandes	0,00 €	0,00 €		Frais sur recherches sur commandes	0,00 €	0,00 €	
Produits Printemps des livres (PDL)	2 316,12 €	3 079,50 €	-25%	Frais Printemps des Livres (PDL)	2 047,46 €	2 853,22 €	-28%
NAP	0,00 €	3 520,00 €		Petit équipement	324,92 €	469,27 €	
Cotisations	1 902,00 €	1 700,00 €	12%	cotisations diverses	169.00 €	70.00 €	
Cotisations "utilisateurs"	375,00 €	0,00€		Fournitures administratives	814,71 €	396,15 €	
Frais d'envoi remboursés et divers	4,00 €	14,69 €		Déplacements, missions	7 396,92 €	6 003.83 €	
				Assurances	339,19 €	339,19 €	
74 - Subventions d'exploitation	25 773,33 €	18 763,67 €	37%	Divers (salons + réceptions)	535,71 €	495,16 €	
Etat Ministère de la culture Réserve Parlementaire	4 750.00 €	4 750.00 €		Matériel informatique	0.00 €	0.00 €	
DRAC Ministère de la culture et des com.	1 350.00 €	2 000,00 €	-33%	Publicité, com.	200.00 €	100.00 €	
Conseil Régional du Centre Cap'Asso	9 333,33 €	4 666,67 €		Bibliothèque	64,00 €	151,00 €	
FDVA	2 500,00 €	0,00 €		Frais de port bulletins (abonnement)	1 046,89 €	1 012,24 €	
Département(s) C. D. 18	500,00 €	500,00 €		Affranchissements	546,97 €	256,52 €	
C. D. 41	3 400,00 €	3 400,00 €		Internet	831,13 €	813,60 €	
C. D. 45	950,00 €	950.00 €		Services bancaires, autres	105.66 €	68.72 €	
Commune(s)	2 840,00 €	2 347,00 €	21%	64 - Charges de personnel	35 683,81 €	34 515,13 €	3%
Organismes sociaux (à détailler)				Rémunérations du personnel	26 041,79 €	25 366,44 €	
Crédit Agricole	150,00 €	150,00 €		Charges sociales	8 703,98 €	8 475,75 €	
				Autres charges de personnel	938,04 €	672,94 €	
75 - Dons	7 324,68 €	6 355,94 €	15%				
Produits financiers	380,51 €	451,45 €	-16%	Charges financières			
76 - Produits financiers				66- Charges financières	0,00€	0,00€	
Produits financiers	380,51 €	451,45 €					
Donate the suspent annuals	4750006	4 454 00 6		Ohanna susantiana lisa			
Produits exceptionnels	4 750,00 €	1 154,00 €		Charges exceptionnelles	0.00.6	0.00.6	
77 - Produits exceptionnels	4.750.00.6	4.454.00.6		67 - Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00€	
produit sur exercice antérieur	4 750,00 €	1 154,00 €	15%	TOTAL DECOMPOSE	70.074.00.6	50 007 47 C	20%
TOTAL DES PRODUITS	63 861,19 €	55 400,49 €	15%	TOTAL DES CHARGES	70 674,68 €	59 067,47 €	20%
				résultat	-6 813,49 €	-3 666,98 €	
87 - Contributions volontaires en nature	40.000	00.000.5	1001	86-Emploi des contributions volontaires en nature	40.000.00 -		400/
Bénévolat (2017: 2805,50 h ; 2016 : 2547 h) x 12 €	48 096,00 €	33 666,60 €	43%	Personnel bén. (2017 : 2805,50 h ; 2016 : 2547 h) x 12 €	48 096,00 €	33 666,60 €	43%
Soutien de la Mairie de Lamotte-B. : local	6 500,00 €	6 500,00 €		Mise à disposition gratuite du local par la Mairie de LB.	6 500,00 €	6 500,00 €	
Dons et mécénat en nature				Secours en nature			0.407
TOTAL DES PRODUITS	118 457,19 €	95 567,09 €	24%	TOTAL DES CHARGES	118 457,19 €	95 567,09 €	24%

Les produits ou recettes.

3 types de produits:

-les produits d'exploitation, ils comprennent à la référence 70 les ventes de marchandises et de services, ces ventes reflètent l'activité propre de l'association en 2018.

Les points positifs et qu'on peut espérer pérennes sont :

* en premier l'augmentation de 20% des revenus des abonnements. On en compte 330 en 2018 soit une augmentation de 80% en 10 ans. De même le nombre de cotisations a augmenté à peu près dans les mêmes proportions. On a cette année fait figurer dans le tableau des cotisations "utilisateurs", ce sont les adhésions à l'association de personnes participant ponctuellement, le plus souvent, à une de ses activités (par exemple c'est la cotisation que paie chaque exposant lors du Printemps Des Livres). Nous remercions particulièrement les cotisants-couples qui, en majorant leur cotisation, nous montrent leur fidèle soutien.

* le deuxième point positif est l'augmentation de 14% des produits générés par les conférences et les visites.

Le négatif maintenant, c'est la disparition des NAP; les Nouvelles Activités Périscolaires, ces revenus non remplacés, génèrent obligatoirement un manque dans nos recettes.

A cette liste de produits s'ajoutent ceux du PDL.

Le total du compte **70**, qui correspond à la "richesse" que l'on a créée, ou à nos ventes au sens large s'élève ainsi à 25 600€ soit une diminution de 11 % par rapport à 2017. En fait ce total varie fortement selon les années, il dépend des actions, des opportunités de recherches qui ont été saisies, effectuées et rémunérées.(COM COM des Etangs, Alicourts, NAP...travail sur les briquetteries etc..)

Toujours dans les produits d'exploitation figurent en **74 les subventions** d'exploitation pour un total de 25 773€. Vous notez que le total est en forte hausse par rapport à 2017, + 37 %, pourquoi?

- La subvention du ministère de la Culture attibuée par l'intermédiaire de Patrice Martin Lalande sur sa Réserve parlementaire de 4750 € est identique à celle de l'année dernière.
- En revanche La DRAC a diminué fortement sa subvention.
- La subvention du Conseil Régional, Cap'Asso, pour aider au financement de l'emploi de Frédéric Auger, est double de celle de l'année dernière car elle correspond à une année complète.
- La subvention FDVA c'est le Fonds pour le Développement de la Vie Associative qui depuis juin 2018 remplace les subventions octroyées par les parlementaires aux associations, dites "réserve parlementaire". Ce fonds est financé par l'Etat mais géré au niveau départemental. Bravo à Frédéric Auger pour avoir repéré ces changements et préparé les dossiers pour bénéficier de 2 500€.
- Les subventions départementales sont identiques à celles de 2017.
- Enfin, cette année 14 communes ont soutenu l'action du GRAHS soit 2 840€. N'oublions pas le soutien du Crédit Agicole avec 150€.

Toujours dans les produits d'exploitation figurent en 75, **les dons.** Dans la somme globale figurent les dons de fidèles adhérents que nous remercions bien chaleureusement, ainsi que le reversement en dons à l'association des frais de déplacements pour lesquels le Grahs indemnise les bénévoles. Pour rappel, nous établissons un reçu pour tout don supérieur à 10€, qui donne droit à une réduction d'impôt. Je ne veux pas insister outre mesure sur ce point mais cela est aussi très important pour nous.

Ainsi, si on fait le total des produits d'exploitation (comptes 70/74 et 75) on obtient 58 730€ pour 2018- (53 795 € pour 2017) Nos revenus ont donc progressé.

Si on ajoute **les produits financiers**, uniquement les intérêts du livret A, et **les produits exceptionnels**, 4750€, la moitié de la réserve parlementaire, prévus en 2017 mais non dépensés, on constate que le total des produits a augmenté de 15 %.

Dans la 2° partie du tableau figurent :

Les charges ou dépenses.

Pour nous les seules charges sont des charges d'exploitation. Elles représentent tous les frais que l'association a dû engager pour son fonctionnement courant et pour réaliser les activités qui constituent sa mission.

Les deux comptes **60**, achats de biens et services, et **64**, charges de personnel, sont à peu près équivalents. Dans le compte 60, les frais d'impression s'élèvent a à peu près 12 000€ soit 3000 € par bulletin.

L'ouvrage "brique" et l'expo "brique" sont financés pour 9 000 € environ, le total des frais occasionnés pour cette action est établi à partir des devis reçus.

Les frais pour le PDL sont les repas, chauffage, assurance, publicité, matériel....entre autre.

En 64, les charges de personnel ont peu varié. Le salaire de Frédéric Auger et les charges correspondantes s'élèvent à 3 000 € par mois. C'est un service du réseau URSSAF "le chèque emploi associatif" qui calcule et prélève les différentes cotisations liées à l'emploi.

Pour rappel, la ligne rémunération du personnel correspond au salaire brut.

Le Résultat, Produits – Charges donne un résultat négatif, un déficit de 6 813,49€.

Vous remarquez que du côté des produits ainsi que du côté des charges on ajoute en **87** et **86** les contributions volontaires en nature et leur emploi. C'est une évaluation en euros des activités des bénévoles au cours d'une année à laquelle on ajoute la valeur de la location de notre local mis à la disposition du GRAHS par la municipalité. L'augmentation de 43% de la valeur du bénévolat reflète d'une autre façon la progression des activités.

En conclusion,

A première vue ce déficit peut inquiéter puisqu'il se reproduit et est plus important que celui de l'année dernière. Mais en fait les chiffres montrent que nous avons des produits en constante augmentation et que nos dépenses importantes engagées en 2018 vont générer en 2019 des ressources nouvelles et, on en est certain, des ressources conséquentes. De ce fait ce résultat est , malgré les apparences, tout à fait correct.

Bilan 2018

dispose est amorti.

Il indique la situation financière de l'association au 31/12/2018.

L'actif
A savoir le patrimoine de l'association, il est constitué de la valeur de tous les biens nécessaires à l'activité de l'association. Le montant de ces immobilisations n'a pas varié par rapport à 2017 car aucun matériel important n'a été acheté. Par ailleurs tout le matériel dont on

Dans "l'actif circulant", nos créances, ce que l'on nous doit, s'élèvent à 690 € (paiement de conférences) et nos disponibilités à 51 872,71€ réparties sur le livret A et le compte courant.

Total de l'actif 51 872,71 €

Le Passif

Est ce qui correspond aux ressources financières de l'association. Il est constitué de :

- . Fonds propres : leur montant est l'égal de 2017 desquels on a soustrait le déficit de 2017 pour obtenir 39 859, 30ε
 - . A ces fonds propres on ajoute le résultat de l'exercice donc le déficit de 6813, 49 \in
- . Il nous reste à payer pour 2018, 12 704,38€ (impression du 4ème bulletin de 2018/ impression du livre sur le "Bâti en Sologne"/ impression de l'expo essentiellement)
 - . Nos dettes fiscales et sociales sont 2 mois d'URSSAF et des congés payés.
 - . Les produits constatés d'avance sont les sommes perçues en 2018 pour des actions de 2019.

Soit un passif de 51 872,71€

En conclusion générale,

Grâce à nos fonds propres qui équivalent à peu près à 6 mois de fonctionnement, notre bilan financier est correct, mais néanmoins on voit bien que pour assurer la perennité de l'association, comme je disais dans une autre vie, il faudra "maintenir les efforts".

	2018	2017	
Actif immobilisé			
Immobilisations	13 181,01 €	13 181,01 €	
moins amortissements	13 181,01 €	13 181,01 €	
=	0,00€	0,00€	
Actif circulant			
Créances	690,00€	0,00€	
Disponibilités	51 182,71 €	64 345,52 €	
Charges constatées d'avance			
Total	51 872,71 €	64 345,52 €	
Passif			
Fonds propres	39 859,30 €	43 526,28 €	
Résultat de l'exercice	-6 813,49 €	-3 666,98 €	
Fournisseurs	12 704,38 €	11 489,15 €	
Dettes fiscales et sociales	6 005,52 €	5 946,74 €	
Autres dettes	0,00€	0,00€	
Produits constatés d'avance	117,00€	7 050,33 €	
Total	51 872,71 €	64 345,52 €	

2010

2017

Budget prévisionnel 2019

Pour établir ce budget prévisionnel il a été totalement tenu compte des résultats de 2018.

Produits	prévi 2019	Charges	prévi 2019	
Produits d'exploitation		Charges d'exploitation		
70 - Ventes de marchan., prestations de services	27 150,00 €	60 - Achats de biens de services	25 443,00 €	
Abonnements	10 500,00 €	Bulletins : impression	11 000,00 €	
Ventes publications (bulletins)	6 500,00 €	Ouvrage "brique"	0,00€	
Livre en dépôt	200,00€	Livres revente	200,00€	
Conférences :	3 400,00 €	expo brique	0,00€	
Recherches sur commandes	0,00 €	Frais sur recherches sur commandes	0,00 €	
Produits Printemps des livres (PDL)	2 300,00 €	Frais Printemps des Livres (PDL)	2 000,00 €	
NAP	0,00€	Petit équipement	400,00€	
Cotisations	1 900,00 €	cotisations diverses	200,00€	
Cotisations "utilisateurs"	350,00 €	Fournitures administratives	500,00€	
Frais d'envoi remboursés et divers	0,00 €	Déplacements, missions	7 500,00 €	
Livre brique	2 000,00 €	Assurances	343,00 €	
74 - Subventions d'exploitation	23 513,00 €	Divers (salons + réceptions)	500,00€	
Etat Ministère de la culture Réserve Parlementaire	0,00€	Matériel informatique	0,00€	
DRAC Ministère de la culture et des com.	4 000,00 €	Publicité, com.	200,00€	
Conseil Régional du Centre Cap'Asso ok	9 333,00 €	Bibliothèque	100,00€	
FDVA	0,00€	Frais de port bulletins (abonnement)	1 100,00 €	
Département(s) C. D. 18	1 200,00 €	Affranchissements	500,00€	
C. D. 41	3 830,00 €	Internet	850,00 €	
C. D. 45	2 000,00 €	Services bancaires, autres	50,00€	
Commune(s)	3 000,00 €	64 - Charges de personnel	36 270,00 €	
		Rémunérations du personnel	26 500,00 €	
Crédit Agricole	150,00 €	Charges sociales	8 820,00 €	
		Autres charges de personnel	950,00€	
75 -Dons	7 000,00 €			
Produits financiers	350,00 €	Charges financières		
76 - Produits financiers Mécénat (dons)		66- Charges financières	0,00€	
Produits financiers	350,00 €			
Produits exceptionnels	0,00€	Charges exceptionnelles		
77 - Produits exceptionnels		67 - Charges exceptionnelles	0,00€	
Fanda ayanya	3 700,00 €			
Fonds propres	3 700,00 €			
TOTAL DES PRODUITS	61 713,00 €	TOTAL DES CHARGES	61 713,00 €	
		résultat	0,00 €	
87 - Contributions volontaires en nature		86-Emploi des contributions volontaires en nature		
Bénévolat (2017: 2805,50 h ; 2016 : 2547 h) x 12 €		Personnel bén. (2017 : 2805,50 h ; 2016 : 2547 h) x 12 €	50 000,00 €	
Soutien de la Mairie de Lamotte-B. : local	6 500,00 €	Mise à disposition gratuite du local par la Mairie de LB.	6 500,00 €	
Dons et mécénat en nature		Secours en nature		
TOTAL DES PRODUITS	118 213,00 €	TOTAL DES CHARGES	118 213,00 €	

Les Produits

Les produits d'exploitation :

Les montants des ventes abonnements/ publications/ conférences / PDL/ cotisations/ dons, sont repris de façon identique pour 2019. Il a seulement été ajouté un montant de 2000€ pour la vente des livres sur le "Bâti de Sologne"

Quant aux subventions, certaines sont d'ores et déjà acquises (conseil régional, conseil départemental du 41)...les autres sont demandées. On espère qu'elles seront accordées.

Pour équilibrer ce budget, on complète nos produits en prélevant 3 700 € de fonds propres pour un total de produits de 61 713,00€ Les Charges

La même exigence a été respectée pour établir leur montant. Seules les charges de personnel ont été légèrement augmentées. Soit un total de charges de 61 713, 00 €.

Comme pour le compte de résultat sont ajoutées dans les produits et les charges les contributions volontaires en nature, ce qui au final donne pour 2019 un budget prévisionnel de 118 213€.

Soumis au vote, les rapports financiers sont approuvés.

Renouvellement du Conseil d'Administration.

Le tiers sortant, composé de Mmes Odette Barféty, Marie-José Brochon et MM Eric Millet, Florent Mercey, François Viratelle sont réélus à l'unanimité. Mme Maryse Graveline ayant souhaité rester dans l'équipe mais pour des raisons personnelles ne plus être membre du CA, Violette Pigeon est candidate à son remplacement, elle est élue à l'unanimité.

Montant de la cotisation annuelle pour 2020.

Il est décidé de ne pas modifier le montant de la cotisation annuelle pour l'année 2020, soit 5 € individuelle et 7 € pour les couples et les institutions ; en revanche, une réflexion sur le prix de l'abonnement sera menée.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal

Le vice-président, Joël Lépine et le Directeur coordinateur, Frédéric Auger

Le Président, Bernard Heude

Mude